



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

**Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
سويسرا - جنيف

Vérifier au prononcé

**DECLARATION DE S.E M. MOHAMED-SIAD DOUALEH
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE
DE DJIBOUTI A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT
NATIONAL DU CANADA**

***QUATRIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL***

GENEVE

03 FEVRIER 2009

Mission permanente de la République de Djibouti
19, Ch. Louis-Dunant - 1202 Genève
T : + 41 (0) 22 749 10 90
F : + 41 (0) 22 749 10 91

Monsieur le Président,

La délégation djiboutienne est heureuse de prendre part, aujourd'hui sous votre autorité unanimement reconnue, à la 4^{ème} session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Tout d'abord nous saluons l'initiative historique du gouvernement canadien dans sa contribution à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme et celle relative à la modification en 1982 de leur constitution en instituant une charte qui s'aligne aux objectifs et normes de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Nous pouvons noter que sur la base de cette charte le Gouvernement canadien a développé tout un dispositif de lois, de commissions de travail et de programmes pour faire respecter et promouvoir les principes des droits de l'homme.

En matière de droits de la femme, le Canada a pris des mesures pour se conformer aux dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

Concrètement, le Canada finance et met en place des programmes spécifiques pour la promotion de la femme et le renforcement de leur autonomie.

Nous pouvons entre autre citer les fonds d'action et l'éducation juridiques pour les femmes ou encore l'organisme fédéral dénommé Condition Féminine Canada qui est chargé de favoriser la pleine participation des femmes à la société en mettant un accent particulier sur l'accroissement de leur sécurité économique et l'élimination de la violence à leur endroit, et enfin de faire progresser l'égalité pour les femmes.

Permettez moi, Monsieur le Président, de mentionner un autre point particulier dans cet examen qui est celui de la situation des Premières Nations autrement dit des Autochtones. Le Canada démontre son souci à préserver la culture de la communauté indienne, de renforcer leur caractère distinct en tant qu'une partie intégrante de la diversité canadienne.

Le Ministère du Patrimoine canadien s'engage envers les Autochtones à améliorer leur qualité de vie et à accroître leur pleine participation et leur contribution à la vie communautaire et culturelle du Canada.

Monsieur le Président,

Le Canada est un pays connu pour être une terre d'accueil et pour sa population multiculturelle. Le Canada permet chaque année à 200 000 immigrants de devenir citoyens. Cela est en partie attribuable à l'évolution de la politique du Canada en matière d'immigration.

Et saluons dans ce sens, Le Canada qui a su donner une dimension humaine au phénomène d'immigration et qui de surcroît a su en tirer profit.

Toutefois, d'après notre étude, il en sort qu'une inégalité à l'égard des autochtones et des minorités visibles persistent. Il semble que ces communautés restent plus enclines à la marginalisation, semble être plus vulnérable et plus exposée à la précarité.

Nous recommandons ainsi au Canada, d'accorder une plus grande attention et de multiplier des programmes de développement sociaux en faveur des autochtones et des immigrants. De prendre des mesures pertinentes pour éliminer toute discrimination envers les minorités. D'instituer des programmes pour faciliter leur insertion et de leur assurer des conditions de vie convenable.

Et enfin, et en référence à la compilation et le résumé établie par le secrétariat, nous vous encourageons à montrer moins de réticences et plus de coopération en faveur des attentes des ONG

Merci Monsieur le Président